

02.08.2023 - 07:00 Uhr

CSI obtient à nouveau le statut consultatif auprès des Nations unies



Binz (ots) -

Le 25 juillet 2023, le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) a voté, par 24 voix contre 12, avec 11 abstentions, pour redonner le statut consultatif à Christian Solidarity International (CSI) en tant qu'organisation non gouvernementale. Sous la pression du Soudan, ce statut avait été retiré à CSI il y a vingt-quatre ans.

Christian Solidarity International (CSI), organisation chrétienne humanitaire de défense des droits de l'homme, a été déchu de son statut consultatif à l'ONU en 1999, après que la République du Soudan a rallié ses alliés au sein du Comité chargé des organisations non gouvernementales pour expulser CSI. À l'époque, le gouvernement soudanais était engagé dans une campagne génocidaire contre la population du Sud-Soudan (aujourd'hui le Soudan du Sud), qui comprenait l'esclavage parrainé par l'État de dizaines de milliers de chrétiens noirs. Les efforts de CSI pour sauver des personnes de l'esclavage au Soudan ont attiré l'attention internationale sur les atrocités commises par le gouvernement soudanais.

Une invitation " fatale "

L'élément déclencheur de l'expulsion de CSI a été d'avoir invité John Garang, le chef du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM), à parler en son nom devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies.

Par la suite, John Garang est devenu le premier vice-président du Soudan, après que l'accord de paix global de 2005 ait mis fin à la guerre civile qui avait duré vingt-trois ans au Soudan (1983-2005). Jusqu'à aujourd'hui, CSI continue à libérer les Sud-Soudanais qui ont été réduits en esclavage pendant la guerre civile.

CSI a de nouveau demandé le statut consultatif en 2012, mais pendant onze ans, le Comité des ONG de l'ECOSOC a refusé de soumettre sa demande au vote. Au contraire, chaque fois que la demande de CSI était examinée, le Comité posait des questions supplémentaires non pertinentes à CSI à chaque session.

Le 5 juin 2023, les États-Unis ont appelé à un vote sur le statut consultatif de CSI et de six autres ONG au sein du Comité des ONG de l'ECOSOC. Le Comité des ONG a voté contre CSI et les autres ONG, mais l'ensemble de l'ECOSOC l'a renversé lors de son vote du 25 juillet 2023.

Poursuivre notre vocation

" La décision de l'ECOSOC d'accorder le statut consultatif est un signe positif rare montrant que les voix des groupes de la société civile véritablement indépendants sont toujours les bienvenues aux Nations unies, a commenté le Dr John Eibner, président international de CSI. CSI a pleinement l'intention d'utiliser son statut consultatif pour poursuivre sa vocation à parler au nom des personnes persécutées, sans crainte ni favoritisme, en particulier dans les cas où les intérêts des opprimés vont à l'encontre des intérêts des États puissants. "

Contact:

Joel Veldkamp | Responsable communication internationale de Christian Solidarity International (CSI) | 076 258 15 74 | joel.veldkamp@csi-int.org
Laurent Schlatter | Responsable CSI-Suisse romande | 044 982 33 70 | info@csi-suisse.ch

Medieninhalte



CSI fait désormais à nouveau partie des organisations non gouvernementales disposant du statut consultatif auprès de l'ONU. onu / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100007062 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007062/100910023> abgerufen werden.